



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 31 DECEMBRE 1983

N°

234

PRIX :

Antilles : 2 F

France : 3 F

Editorial

NOUS POUVONS FAIRE DE 1984 UNE ANNEE DE LUTTE

1983 s'achève, avec bien des sujets d'inquiétude pour nous, travailleurs.

Rappelons-nous ce que ça a été : l'année de la baisse de notre pouvoir d'achat. Alors que la hausse des salaires ne dépassait pas 8 %, la hausse des prix aura atteint plus de 11 %. Et pour les biens de première nécessité c'est souvent beaucoup plus que cela.

1983, c'est l'année de l'intransigeance patronale, intransigeance que nous avons pu vérifier durant les 5 semaines de grève de la métallurgie ou les 6 semaines de grève de l'hôtellerie, durant le premier semestre de l'année.

C'est aussi l'intervention accrue de l'administration aux côtés des patrons, que ce soit dans la métallurgie, dans l'hôtellerie, ou lorsqu'il s'est agi de chasser les occupants du club de voile de Sainte-Luce.

A côté de cela, les patrons ont recruté de véritables gangsters et hommes de main pour faire régner la terreur contre les travailleurs en grève. On a ces hommes de main à l'œuvre lors de la grève des établissements de Laguarigue, ou encore contre la population à Bochet ou à corps de Garde (Sainte-Luce).

Bien entendu, l'administration qui dit avoir en charge la protection de l'ordre public quand il s'agit d'intervenir contre les travailleurs en grève s'est bien gardée de mettre à la raison ces hommes de main qui ont provoqué des incidents violents et qui dans le cas des établissements de Laguarigue ont voulu frapper un dirigeant de la CSTM, Marc Pulvar. Ce dernier pour protéger sa vie en danger a dû tirer sur un nervi de Yves Hayot. Aujourd'hui, c'est Pulvar qui est en prison depuis plus de 15 jours, alors qu'il était en légitime défense.

Donc les patrons et l'administration à leur service n'ont pas eu de cesse de nous attaquer au cours de cette année 1983.

Mais nous ne sommes pas restés non plus les bras croisés. Nous nous sommes bien souvent battus, même si ce n'est pas toujours avec succès. Beaucoup de nos luttes se sont heurtées de front au patronat et au gouvernement. Mais nous n'avons pas non plus, engagé le gros de nos forces dans les luttes. Pour l'instant, il s'agit d'escarmouches. Et l'avenir dépend beaucoup de notre propre capacité à nous engager dans la lutte sans attendre le bon vouloir des grandes organisations ouvrières.

Sur le plan politique, nous avons pu constater que malgré toutes les belles promesses des partis de gauche, il n'y a pas eu grand chose de changé avec l'élection du conseil régional. Ces élections pour lesquelles les partis de gauche avaient fait beaucoup de tapage se sont réduits au fait qu'on a procuré des places supplémentaires à quelques politiciens professionnels. Mais l'essentiel des pouvoirs demeure bien entre les mains de l'administration française. Et celle-ci a beau recevoir ses ordres d'un gouvernement dit de gauche, elle continue comme par le passé à être totalement au service de quelques familles békés qui possèdent la Martinique et la Guadeloupe.

Suite p.2

LIBEREZ PULVAR !

Emprisonné depuis le jeudi 8 décembre, Marc Pulvar secrétaire de la CSTM (Centrale Syndicale des Travailleurs Martiniquais) et responsable du MIM (Mouvement Indépendantiste de la Martinique) demeure en prison.

La justice coloniale emprisonne Marc Pulvar parce qu'il a protégé sa vie menacée par deux « dogues » de Yves Hayot, le béké propriétaire des établissements de Laguarigue.

Rappelons les faits : les travailleurs des Etablissements de Laguarigue se sont mis en grève à compter du jeudi 1^{er} décembre en réclamant entre autres une augmentation de salaires. Yves Hayot non seulement refuse, mais fait appel à des hommes de main pour intimider les grévistes et maintenir le magasin ouvert malgré la grève. Les hommes de main de Hayot, payés grassement menacent les journalistes qui essaient de prendre des photos.

Pendant ce temps, Hayot ouvre un magasin au Lareinty dans le but de briser la grève. Apprenant cela, les grévistes vont faire constater que le magasin est ouvert illégalement. Pulvar est avec eux.

C'est au moment où il essaie de prendre des photos qu'il est agressé par les hommes de main conduits par le béké Jean-Marc De Jaham. Sous les ordres de leurs maîtres, les sieurs Ledoux et Cimper, armés de couteau de boucher et de pique veulent mettre la main sur Pulvar. Celui-ci s'enfuit mais est rattrapé et coincé par un container qui lui barre le passage. Il ne peut rien faire d'autre. Pour se défendre contre des hommes armés qui menacent sa vie, il sort un revolver. Mais ses adversaires veulent à tout prix lui faire un mauvais sort. Ils continuent à s'avancer. C'est alors que pour se défendre, Pulvar tire et blesse le dénommé Ledoux, repris de justice notoire et bien connu des services de police, familier de la prison de Fort-de-France.

Et c'est pour s'être défendu que depuis maintenant plus de 2 semaines Pulvar est en prison. Certains disent pourquoi était-il armé ? Nous répondons : si Pulvar n'était pas armé, n'avons-nous pas tout lieu de croire qu'il serait gravement blessé ou mort aujourd'hui ?

Pulvar avait d'autant plus raison de s'armer que sa vie avait déjà été menacée par les capitalistes de ce pays.



Il avait d'autant plus raison de s'armer que les békés ont constitué ouvertement une milice de gros bras dont le but est de contraindre les travailleurs à la docilité par la menace, l'intimidation et la force ouverte si c'est nécessaire.

Pulvar a donc eu raison de se défendre et de protéger sa vie. C'est pourquoi il nous faut exiger sa libération des geôles coloniales.

Il est inadmissible que l'assassin d'un jeune martiniquais Grossman soit en liberté que les patrons békés organisent impunément des commandos casseurs de grévistes et que ce soit justement un syndicaliste agressé par ces commandos qui soit aujourd'hui en prison.

Mais il se trouve que là encore, les békés



propriétaires de la Martinique sont tous des blancs, le préfet, les juges, les gendarmes etc... sont comme par hasard tous blancs tout comme Grossman !

Et les victimes sont tous des noirs !

N'y a-t-il pas là de quoi révolter plus d'une personne en Martinique ? Et après, quand des mouvements de colère éclateront, on verra tous ces gens : préfets, politiciens ou révolutionnaires n'ont pas à imposer ces décisions à la population.

Mais c'est tout leur comportement, leurs agressions anti-ouvrières et anti-syndicales, leur racisme officiel, qui déclenchent l'écoulement puis la colère.

MARTINIQUE : NOUVELLES EXPLOSIONS DE BOMBES.

Dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 décembre, deux explosions ont eu lieu, l'une endommageant le réémetteur télé de Grand-Rivière, la deuxième causant des dégâts à la Cour d'Appel de Fort-de-France.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués au moment où nous écrivons, mais par les cibles auxquelles ils s'en sont pris leurs auteurs ont dû sans doute vouloir signifier leur refus du colonialisme.

Cela dit, nous ne voyons pas en quoi ces bombes peuvent faire avancer la lutte de la population des Antilles pour sa libération, même si cela peut montrer qu'il existe ici-même des gens déterminés à lutter contre le colonialisme et à utiliser tous les moyens

pour se débarrasser de l'oppression coloniale.

Pour l'instant, ce n'est certainement pas l'approbation des gens de Grand-Rivière qu'ils ont recherchée. Ceux qui ont été privés de Télévision à cause de la bombe ne verront certainement pas d'un bon œil cet attentat. Ceux qui l'ont commis se sont ils souciés de cela ? Ont ils pensé que les gens privés de Télévision pouvaient considérer cela comme un préjudice ? leur a-t-on demandé leur avis là-dessus ?

Nous pensons que ce ne sont pas des organisations, des militants, nationalistes ou autres qui ont à décider à la place de la population le faire sauter un émetteur de télévision ou de radio.

On peut penser ce qu'on veut et dire ce qu'on pense des stations radio et télévision, mais en l'absence d'un mouvement de masse contre ces stations, des groupes terroristes ou révolutionnaires n'ont pas à imposer ces décisions à la population.

C'est vrai que le comportement de ces radios et Télévision est surtout irritant et même provocant, mais il faut alors prendre la peine de mettre la population dans le coup de ce qui doit être fait contre cela.

Dernière heure : Dans un communiqué posté à Paris, l'Alliance révolutionnaire caribéenne a revendiqué ces derniers attentats.

ETAT, GOUVERNEMENT ET DEPARTEMENT SE LIVRENT A UN VERITABLE RACKET DES PETITS ET MOYENS SALARIES.

L'administration n'a pas fait de cadeaux aux contribuables cette année. En ce mois de décembre tous les salariés sans exception sont sollicités. Impôts sur le revenu, impôts locaux, redevances pour poste radio et téléviseur sont arrivés quasiment au même mo-

ment. Et tous ces impôts ont subi par rapport à 1982 des augmentations substantielles. En tous cas des augmentations de loin supérieures aux augmentations de salaires que certaines catégories de salariés ont obtenues. Ainsi les impôts locaux, c'est-à-dire ceux prélevés par les communes au profit du département

ont presque doublé. La redevance radio et télévision dépasse cette année en moyenne les 300 frs. Certains ménages ont même déjà reçu des lettres de menace de saisie au cas où ils ne paieraient pas.

Le besoin d'argent semble tellement grand que l'administration a même réclamé des sous à des personnes décédées depuis fort longtemps.

La pression fiscale est ressentie d'autant plus lourdement par les familles salariées que dans le même temps elles ont eu à payer la vignette auto qui elle aussi a terriblement augmenté, l'assurance auto dont l'augmentation

atteint en moyenne 10 % et pour laquelle les diverses taxes ont doublé. Notons que ces taxes sont prélevées pour le compte de l'Etat.

C'est donc à un véritable racket du portemonnaie des salariés, petits et moyens que se sont livrés gouvernement et département. Et les travailleurs ont-ils à peine fini de payer, pour ceux tout au moins qui ont pu payer que voilà on leur annonce déjà qu'ils devront payer plus l'année prochaine pour financer le déficit de l'industrie sucrière, de la SAFER, des SICA et de la SODEG. C'est le comble !

Il est pour le moins scandaleux que ce soit aux petites gens, que les conseillers généraux, régionaux et préfet réclament de l'argent

pour financer des trous financiers dont il est notoirement connu qu'ils ne sont pas seulement le résultat de mauvaises gestions, mais bien celui de détournements de fonds par quelques gros bonnets de la place (affaire SODEG). Non, les travailleurs, les petites gens n'ont pas à payer des impôts en augmentation pour éponger des déficits qui sont le produit des actes mal honnêtes de quelques riches dont les noms sont sur toutes les lèvres et de quelques responsables politiques véreux et crapuleux.

C'est à tous ces dilapidateurs de fonds de payer en priorité, et non aux pauvres gens de déboursier.

SUITE DE L'EDITORIAL

Comme par le passé c'est le Préfet baptisé Commissaire de la République qui continue à trancher souverainement, pendant qu'on laisse les élus du Conseil Général ou du Conseil Régional, amuser la galerie.

Quoi d'étonnant si les protestations n'ont pas été absentes au cours de cette année. 1983 a vu l'explosion des premières bombes en Martinique, ainsi que l'accentuation de la répression policière en Guadeloupe. Actuellement, douze personnes, toutes membres de la même organisation, le MPGI, sont emprisonnées par le pouvoir colonial à la recherche de poseurs de bombes mais qui profite pour perfectionner son appareil policier et faire taire une organisation anti-colonialiste.

Tous ces événements prouvent qu'il y a en Guadeloupe et en Martinique des gens qui refusent d'admettre la continuation de la présence coloniale.

Nous travailleurs devons tirer les leçons de tout cela : la situation devient de plus en plus dure. L'administration, le gouvernement affirment que 1984 ne sera pas mieux que 1983. Ils affirment que le chômage va augmenter, qu'il y aura un coup de frein brutal sur les salaires, que la priorité des priorités, c'est que les capitalistes empochent encore plus d'argent, que les entreprises fassent des bénéfices.

Rien ne changera donc si nous ne nous décidons pas à nous battre, mais

bien plus largement, plus profondément que nous l'avons fait jusqu'à aujourd'hui.

La situation coloniale, la persistance et même le renforcement du racisme officiel, la mainmise d'une poignée de békés sur l'économie des Antilles, l'exploitation et les perspectives de déclin de notre situation économique ne nous laissent pas d'autre choix que celui de nous engager résolument dans la lutte pour ne pas faire un peu plus les frais de la crise économique.

Cela nous devons le faire avec nos moyens. Et ceux-ci sont importants car sans nous, rien ne fonctionne dans cette société. Si en 1984, nous prenons conscience de tout cela, les misérables hommes de main des patrons, comme les bandes armées légales de l'état bourgeois (police, gendarmerie, armée) se montreront bien impuissantes à sauver leurs maîtres. Ce sera le plus beau cadeau que nous puissions nous faire à nous mêmes.

Et si tous les ouvriers conscients, membres des partis de gauche, des syndicats ou d'autres organisations se réclament des travailleurs parvenaient à se donner la perspective commune de trouver une riposte aux attaques du gouvernement et des patrons, et bien, ce serait le début d'une véritable contre-offensive de la classe ouvrière. Nous céderions de subir, pour nous décider à agir.

LA REUNION : QUAND LE RPR LOCAL AFFICHE SON ATTACHEMENT A L'APARTHEID.

Dans un article de Lan HAMEL publié dans le journal LIBERATION du 26 décembre dernier il est dénoncé la sympathie du RPR pour le régime de l'Afrique du Sud. Les amis de CHIRAC, leur journal «La lettre de Bourbon» écrivent que «la philosophie de l'apartheid rejoint la philosophie des droits de l'homme».

Ceci montre l'état d'esprit des réactionnaires de cette île qui, pour conserver leurs privilèges sont capables de défendre ouvertement l'apartheid ce système de ségrégation raciale où 17 % de blancs dominent, au sens le plus barbare du terme 71 % de noirs.

Cette politique se traduit dans les fait par

des relations économiques privilégiées. Prétoria est le deuxième fournisseur de la Réunion après la France. Alors qu'il n'importe presque rien de la Réunion.

D'autre part, le conseil régional de la Réunion a récemment voté une subvention de 200.000 F destinée à prospecter le marché du tourisme sud-africain. Non seulement, la Réunion entretient des relations économiques avec Prétoria, mais encore ces réactionnaires et leurs acolytes du RPR comparent la philosophie de l'Apartheid avec celle des droits de l'homme !

Il est alors permis de penser que le pouvoir blanc dans ces colonies s'il en avait la possibilité, n'hésiterait pas, demain à établir dans ces îles des régimes de type Apartheid.

INCIDENT DE MARE-GAILLARD : LA DIRECTION DE L'EDF-GUADELOUPE : RESPONSABLE !

La semaine passée, suite à la réparation du transformateur de Mare-Gaillard une surtension provoquait la détérioration et la mise hors de service de toute une série d'appareils électro-ménagers des habitants de ce quartier. Après enquête l'on apprenait que cet incident avait été causé par une erreur faite par l'agent responsable de la réparation.

Cependant très rapidement après, la direction de EDF Guadeloupe faisait savoir dans un communiqué qu'elle dédommagerait toutes les victimes de cet incident.

C'est signe que contrairement aux premières affirmations mettant en cause l'agent, la direction d'EDF se reconnaît dans cette affaire une lourde responsabilité.

Et comment elle est responsable ! C'est elle qui utilise de plus en plus des entreprises de sous-traitance pour faire les travaux qui devraient normalement être faits par ses propres agents. Cette politique de sous-traitance a un envers : certains travaux nécessitent des agents ayant une haute qualification, or plus souvent

que rarement les entreprises de sous-traitance emploient des agents qui n'ont pas toujours la qualification requise. Cela leur permet de moins payer ces agents et du coup de faire des bénéfices importants. Et dans tout cela l'EDF trouve son compte. Quelle part y a-t-il de l'agent dans l'accident de Mare-Gaillard ? Il nous est difficile de le dire ! En revanche ce qui est sûr, c'est que EDF ne contrôle absolument pas la qualification de ceux qui sont employés par les entreprises de sous-traitance auxquelles elle fait appel. Que cette intervention sur le transformateur de Mare-Gaillard ait nécessité certaines qualités et précautions qui n'ont pas été respectées, voilà qui a bien pu provoquer l'accident. Cela, la direction d'EDF-Guadeloupe le sait, et c'est bien pour cela, qu'elle a très vite endossé les responsabilités. Combien devra-t-elle déboursier pour dédommager les victimes ? Nous n'en savons rien, mais nous pouvons prendre le pari que ça lui coûtera plus cher que ce qu'elle avait initialement prévu. Plus que jamais l'adage créole «bon maché ka couté chère» se vérifie dans cette affaire.

MARTINIQUE : L'INFLATION TOUJOURS PLUS HAUT

Avec plus 0,9 % au mois de novembre, la hausse des prix a atteint 10,7 % sur onze mois au cours de l'année 1983, ce qui laisse loin derrière la prévision de 8 % de hausse annuelle.

Quand on sait que d'une part les fonctionnaires n'ont eu que 8 % d'augmentation de salaire sur l'année 1983, et que dans le secteur privé les capitalistes se sont accrochés à ces fameux 8 % de hausse prévue pour l'année pour céder le moins possible aux travailleurs, on se rend compte que cette année a été celle de la baisse de notre pouvoir d'achat.

Alors, raison de plus pour faire que 1984

ne ressemble pas à 1983 sur ce plan-là et que nous nous battons pour protéger notre niveau de vie.

Tout montre en effet que la gauche au pouvoir est bien décidée à porter atteinte à ce niveau de vie. Les attaques contre les acquis sociaux (allocations sociales, chômage, retraites, etc) les ponctions de plus en plus nombreuses (1 % par ci, 1 % par là, vignette, alcool, tabac, déficits à payer...etc...) tout cela prouve que ce gouvernement est bien décidé à s'attaquer directement à nos salaires. Alors nous nous laisser faire : telle est la question !

DE QUOI EST MORT CLAUDE AGATHE ?

Nous publions ci-dessous un tract du «Comité pour la vérité sur l'affaire Agathe».

«A la suite de la mort mystérieuse du jeune Jean Claude Agathe, survenue le 6 septembre 1983 après qu'il ait passé la soirée du 4 et la journée du 5 septembre 1983 à la gendarmerie de Trinité, un comité s'est créé pour exiger la vérité sur les causes réelles de sa mort.

Le comité veut expliquer deux choses à la population :

1) Des faits étranges et dramatiques nous interpellent tous.

Lorsque ces trois jeunes de Volga Plage sont arrêtés à mobylette par les gendarmes de Trinité, ils sont gardés plus de 24 heures à la gendarmerie et y subissent un certain nombre de mauvais traitements : nourriture avariée, frustration, coups.

Les gendarmes effectuent une persécution chez les parents des trois jeunes, semble-t-il sans mandat et se montrent extrêmement arrogants : les trois jeunes sont attachés avec des menottes, ils sont bousculés, engueulés (pourquoi ?), les gendarmes suspectent tous les objets qui sont chez leurs parents.

Jean-Claude, Patrick et Rodrigue sont libérés à Trinité, le lundi 5 vers 18h et le Jeune Agathe tombe dans le coma à 10 heures du

soir et meurt vers 4h10 du matin à l'hôpital civil.



Alors, que s'est-il passé à la gendarmerie de Trinité ?

A-t-on ainsi le droit d'enfermer, de mettre des menottes et de faire subir de mauvais traitements à des jeunes qui n'ont rien fait ?

Pouvons-nous accepter cela comme une fatalité ? De quoi est mort Jean-Claude Agathe ? Il y a une volonté des autorités d'étouffer la vérité.

Les parents de Jean-Claude Agathe, se posant des questions sur la mort de leurs fils, ont demandé une autopsie : Quoi de plus normal ?

Et bien non ! pas pour l'administration hospitalière, selon elle, cela relèverait strictement de la compétence du Procureur de la République.

De plus, lorsque cette autopsie se réalisait, le père du jeune Agathe a demandé à y assister. Là encore, c'est normal. Pas tout à fait, puisqu'on a tout fait pour écarter Monsieur Agathe de cette autopsie.

Les parents n'ont jamais réussi à obtenir les résultats de l'expertise médico-légale malgré les nombreuses démarches effectuées par les autorités policières et judiciaires. Démarches que ces autorités ont tout fait pour faire traîner en longueur.

Les autorités policières et judiciaires ont fait circuler des versions contradictoires sur la mort de Jean-Claude. Du suicide au traumatisme interne, en passant par la mort naturelle et la crise d'épilepsie.

Alors, essaie-t-on de cacher quelque chose ? Est-il normal que les autorités se moquent aussi ouvertement de la mort d'un jeune homme de 20 ans, et des démarches effectuées par ses parents ?

Tout ce mépris est-il tolérable ?

Le comité pour la vérité sur l'affaire Agathe se propose d'informer largement la population sur cette affaire, de la sensibiliser et de mobiliser pour faire pression sur la justice, pour exiger que la lumière soit faite, pour exiger le respect de la jeunesse.

Seule la mobilisation la plus large permettra de réaliser ces objectifs.

Il faut appuyer l'action de maître Manville, avocat saisi par la famille pour défendre ses droits. Tous, nous devons nous mobiliser, en dépit de toutes nos préoccupations, pour obtenir la vérité, pour que les jeunes aient le droit à la vie dans notre pays, pour que les coupables paient, pour que de telles situations ne se reproduisent plus.

Non, la mort d'Agathe n'est pas normale.

Oui, il faut que la vérité éclate.

Soutenons, activement le comité pour la vérité sur l'affaire Agathe et organisons-nous pour le respect de la jeunesse.

Suite page 4.

POUR LES PATRONS : IL N'EXISTE PAS DE MILICES PATRONALES ORGANISEES MAIS EPISODIQUES.

Selon les patrons, il n'y a pas de milices patronales, mais il y en a quand même. C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer d'un curieux communiqué signé par le PMI (Petites et Moyennes Industries) les PME, les Transitaires et le Centre Patronal.

Ces messieurs déclarent : « Les Associations Professionnelles s'élèvent avec véhémence contre ces affirmations mensongères. Il n'existe pas de milices patronales organisées ».

Voilà qui est bien clair. Pourtant ces capitalistes disent plus loin dans le même communiqué : « Les chefs d'entreprise ont le devoir de prendre les mesures nécessaires pour la protection de l'ensemble du personnel de leurs entreprises et de l'outil de travail ».

Que faut-il entendre par « mesures nécessaires » ?

Est-ce l'embauche de repris de justice et de voyous grassement payés chaque jour : Ce qu'ils veulent dire donc c'est qu'ils ne payent pas ces parasites plus que nécessaire. Cela risque de coûter trop cher !. Ils les utilisent au coup par coup, chaque fois que besoin s'en fait sentir !

En ce sens-là, il n'existe peut-être pas de « milices patronales organisées » : Il existe une bande de voyous en réserve, prêt à casser du syndicaliste. Il suffisait d'y penser... et de payer !.

GUADELOUPE : B.N.P. : DES PATRONS QUI DISENT CRUMENT QUE SEUL LE PROFIT COMPTE.

Lors de son congé, un de nos camarades a été purement et simplement destitué de son poste. Cela, sans qu'il ait été informé par la direction. C'est à son retour au mois de décembre qu'il a appris qu'il était muté sur un autre poste et que quelqu'un d'autre occupait son poste. Selon la direction c'est dans le but de protéger la santé de notre camarade qu'elle a agi ainsi.

Après démarches effectuées auprès de la médecine du travail notre camarade était reconnu apte à occuper son ancien poste. Un certificat médical attestant cela a été expédié à la direction. Malgré cela la direction maintient sa position. En réalité il s'agit d'une sanction de sa part. Ce qu'elle reproche à notre camarade c'est d'avoir été absent 6 mois

pour raison de santé. Nos dirigeants estiment donc qu'un travailleur n'a pas le droit d'être malade et de se faire soigner.

Du reste le chef du personnel ne s'est nullement gêné pour lui dire qu'il n'était plus productif à 100 %.

Ce qui compte pour nos dirigeants c'est la production que nous sommes capables de fournir. De nos problèmes de santé, de nos problèmes familiaux, ils s'en moquent.

En cela ils ne sont pas différents de tous les chefs d'entreprise capitalistes, et leur attitude est bien conforme à ce qu'est la société capitaliste. Pour vivre dans une société où c'est l'homme et non le profit qui sera au centre des préoccupations, c'est cette société capitaliste qu'il faut renverser.

AUX ETABLISSEMENTS SINGER ET ARTHUR MARTIN, LES EMPLOYES EN SONT A LEUR 3EME SEMAINE DE GREVE

Depuis le 29 décembre dernier les travailleurs des établissements Singer et Arthur Martin appartenant aux Frères Viviers sont en grève. Au moment où nous écrivons ils sont donc à leur 19ème jour de grève.

Ils réclament :

- la classification du personnel
- L'attribution d'une prime d'ancienneté égale à 1 % du salaire par année de présence à partir de 2 ans jusqu'à 25 ans.
- L'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Le respect d'un certain nombre de dispositions du code du travail, notamment la

mise à jour du registre spécial pour les procès verbaux des réunions mensuelles.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre les représentants du personnel et la direction mais sans résultat.

Les patrons refusent d'entendre parler de classification du personnel. Quant à la prime d'ancienneté ils se disent prêts à l'accorder, mais en décomposant le salaire brut actuel en salaire et en prime d'ancienneté. Ce qui équivaldrait en fait à un gain nul de salaire pour les employés. A cette filouterie patronale les salariés ont répondu comme il se devait en réclamant une augmentation de 3 % de salaire.

MARTINIQUE : PULVAR PRIS EN OTAGE PAR LA JUSTICE COLONIALE.

Le juge d'Instruction de Fort-de-France vient de rejeter la demande de mise en liberté provisoire de Marc Pulvar le dirigeant de la CSTM, malgré les nombreuses protestations venant des syndicats et des partis de gauche. D'après les camarades de Pulvar, il semble que la justice coloniale essaie, en rallongeant au maximum les interrogatoires, de savoir si

Pulvar ne serait pas impliqué dans d'autres affaires...

La solidarité se poursuit. Aussi, le jeudi 22 des militants de la CSTM, du GRS et de la CDMT ont organisé une manifestation de rue avec prise de parole. Quant à nous, à Combat Ouvrier, nous avons tenu des prises de parole, près de la prison de Fort-de-France.

POUR UN DOSSIER AUSSI LOURD QUE CELUI DE LEONARDI, PATRON DE LA CFT, QUEL TRIBUNAL, QUEL JUGE, QUEL PROCES ?

Léonardi, le patron de la CFT, est notamment connu pour son comportement raciste vis à vis des travailleurs et son mépris envers tous droits syndicaux. Depuis la création d'un syndicat (MASSU) dans son entreprise, il n'a cessé de réprimer le personnel, de licencier à tour de bras. Il n'y a pas longtemps, au début du mois de décembre il a licencié 8 travailleurs sous prétexte de difficultés économiques.

En 1977, l'entreprise comptait à peu près de 77 travailleurs. Aujourd'hui il en reste à peine une vingtaine.

Léonardi licencie parce qu'il préfère utiliser une main d'oeuvre à bon marché en travaillant avec des sociétés de sous-traitance.

L'une des premières sociétés de travaux que ce patron blanc a dirigé dès son arrivée ici en 1974 est la SETRA. Ses affaires ont bien marché depuis parce qu'il dirige aujourd'hui la CFT (compagnie française de travaux) une entreprise qui aménage les voies d'eau entre Moustique et la Grande-Terre. C'est elle également qui bénéficie du marché pour l'aménagement de l'irrigation de Grand-Fond Sainte-Anne. Elle bénéficie également de travaux pour l'irrigation de Vieux-Habitants.

Les affaires marchent si bien à la CFT que Léonardi participe actuellement à des travaux de Lotissement.

La CFT n'a-t-elle pas fait des travaux dans un lotissement qui est aménagé à Jarry ? Sur ce lotissement 18 locaux commerciaux sont en construction. Il semblerait également que la CFT aménage un lotissement à Bazin Petit-Canal.

Ainsi donc Léonardi a fait des affaires d'or en Guadeloupe et continue d'enrichir la CFT. Aujourd'hui il veut une main d'oeuvre docile et à bon marché et la solution qu'il a trouvée ce sont les sociétés de sous-traitance. C'est pour cela qu'il cherche se débarrasser par tous les moyens des travailleurs de la CFT.

C'est pour cela qu'il cherche se débarrasser par tous les moyens des travailleurs de la CFT.

ECHOS DES ENTREPRISES

GROSSE-MONTAGNE N'ACCEPTONS PAS L'INSECURITE

Jusqu'ici, les pièces de rechange ne sont pas arrivées. Nous sommes obligés de bricoler les vieilles pièces pour que l'usine soit en état de marche.

Le portique qui fait partie des machines les plus modernes à l'usine, n'a pas de boulons neufs. Ceux-ci ont été abimés à l'usine.

S'ils cèdent, le pont peut également céder ce qui représente des risques d'accident.

Avant la mise en marche de l'usine nous devons exiger un contrôle sérieux de la sécurité.

Mercredi 21 décembre, de bonne heure, nous avons barré l'entrée du magasin avec un solide piquet de grève. Et jusqu'à 18h le soir nous avons tenu la position.

Nous expliquions aux clients qui venaient faire leurs achats les raisons de notre lutte. Bien souvent ils étaient d'accord avec nous et dénonçaient la sanction violente prise contre nos camarades par le patron.

En fin de journée, nous avons levé le piquet de grève. La majorité d'entre nous a décidé de reprendre le travail dès le lendemain car au départ nous avions prévu de faire une grève d'avertissement.

SOFROI : NON A LA REPRESSION PATRONALE !

Despointes a licencié brutalement et à 24 heures d'intervalle deux camarades pour soi-disant fautes graves.

Aucun de nos délégués n'a été informé ni n'a pu défendre ces camarades.

Et quelles que soient ces soi-disant fautes graves, nous disons que la faute qui consiste à nous exploiter durant toute notre vie de tra-

vailleurs pour quelques miettes alors que les patrons empochent de juteux profits est sûrement plus grave.

Alors, nous travailleurs, nous avons notre morale à faire respecter parmi nous, mais la morale des patrons ce n'est pas la nôtre.

La vérité, c'est que le jeune Despointes veut nous mater petit à petit. Nous ne sommes pas dupes.

SOFROI : PENDANT LA GREVE, PLEURNICHES DE DESPOINTES

Durant la journée de grève, Despointes grinçait sérieusement des dents. Il faut dire que depuis quelques temps l'argent rentre par caddies à la Sofroi...

Alors il nous a dit : « Je ne comprends pas cette grève. Je suis toujours ouvert à la négociation. Vous auriez pu au moins avertir ! »

A-t-il cherché à nous avertir lui lorsqu'il allait jeter à la rue nos camarades ?

Alors de quoi parlait-il ?

SOFROI : SURVEILLANCE OU MILICE PATRONALE ?

Depuis l'année dernière, Despointes a fait rentrer des vigiles-maisons pour surveiller le magasin.

De plus en plus, ces messieurs se comportent comme des « tontons-macoutes ».

Ils surveillent tous nos faits et gestes et vont rapporter à leur maître.

Ce sont vraiment les hommes de main du patron qui pourraient bien se transformer lors d'une lutte en une milice patronale.

Nous, travailleurs, ne resterons pas bras croisés face à ces menaces.

K.DIS-VILLE : LES AFFAIRES MARCHENT, LES PATRONS RIENT.

Durant la dernière semaine avant Noël, le magasin ne désemplissait pas. Les caddies eux aussi étaient chargés au maximum.

Les gens de la direction eux, « avaient toutes leurs dents dehors », tellement ils étaient contents de voir leurs affaires marcher de la sorte.

Nous nous courrions comme des « dératés » pour charger les marchandises sur les rayons.

SOFROI : GREVE D'AVERTISSEMENT.

A la suite du licenciement de deux de nos camarades pour des raisons futiles et sur dénonciation des « tontons-macoutes » de Despointes, nous avons décidé de donner un avertissement et à Despointes, et à ces hommes là.

LA LUTTE LA PLUS EFFICACE CONTRE LA REPRESSION

C'EST LA LUTTE DES TRAVAILLEURS. (Editorial des bulletins d'entreprises paru le 24 décembre 1983)

L'administration avait tablé sur le sentiment de désapprobation des attentats à la bombe qui s'était fait jour parmi les travailleurs, pour mener une rapide offensive policière contre une organisation indépendantiste, le MPGI.

France-Antilles qui est un journal colonialiste et qui défend ouvertement les points de vue des capitalistes et des colonialistes pendant toutes ces dernières semaines n'a pas arrêté de déverser son flot de mensonges et de calomnies contre les membres du MPGI, à tel point qu'il s'est laissé prendre à son propre jeu en publiant les photos des personnes arrêtées sous le titre : «les premiers poseurs de bombes», en gros titre ! Ils publiaient le lendemain un démenti en tous petits caractères où l'on apprenait qu'il fallait remplacer le mot «premiers» par le mot «présomés». Mais les crapuleries de France-Antilles ont eu le mérite de révéler les sentiments qui existent dans la population sur la vague d'arrestation en cours. Après la publication des photos et du gros titre de France-Antilles, beaucoup de gens ont exprimé leur indignation devant ce qui leur semble maintenant une sorte de machination destinée à faire taire des gens qui n'ont pas

l'opinion du pouvoir.

Aujourd'hui, les conditions existent pour organiser largement les protestations contre les arrestations qui se poursuivent, les fouilles les perquisitions en tout genre.

Aujourd'hui face à cette répression policière sans partager les objectifs et les méthodes politiques ni de l'ARC ni du MPGI, nous pensons que les militants de ces organisations ont droit au soutien entier et sans condition de toutes les organisations révolutionnaires, les organisations de gauche, les organisations nationalistes, mais aussi au nôtre.

Nos sentiments et nos opinions n'ont rien à voir avec les pleurs et les condamnations hypocrites des préfets et autres politiciens de droite.

Il est normal que nous travailleurs jugions et condamnions une politique ou des actes qui sont contraires aux intérêts de la population. C'est une discussion qui se mène à l'intérieur du peuple guadeloupéen et qui concerne son avenir.

Il est normal que nous condamnions les actions terroristes qui se mènent au mépris de nos sentiments réels, car si de telles actions

se poursuivaient dans la même voie et avec les mêmes objectifs, elles ne pourraient aboutir qu'à la constitution de groupes armés échappant au contrôle de la population laborieuse. Ce qui signifie qu'à un moment où à un autre ces groupes tenteront de nous imposer la politique de leur choix.

Mais cette discussion sur les choix politiques ne doit en aucune façon être arbitrée par l'administration coloniale en faisant taire une des organisations qui s'opposent à sa présence aux Antilles.

Si nous, travailleurs, si les organisations ouvrières acceptaient un tel arbitrage, cela voudrait dire accepter que les interventions de ce type se fassent aussi contre nous. Le pouvoir a tout intérêt à chercher à apparaître ici comme celui qui fait régner l'ordre entre des factions rivales plus ou moins violentes.

Le choix le plus favorable pour nous travailleurs c'est de nous dresser résolument contre la poursuite des menées policières de l'administration coloniale, et cela d'autant plus que sur la base des quelques informations qui filtrent sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces menées juridico-policières, nous

pouvons affirmer que l'administration appliquée aux militants du MPGI des mesures d'exception destinées sans doute à obtenir plus vite des résultats. Bien sûr dans un pays où on a coutume de tirer sur les travailleurs quand ils sont en grève, cela n'a rien de surprenant. Mais il faut aussi se battre contre cela. Les lois des capitalistes, leur état, leur police, leur justice, ils les font fonctionner selon leurs intérêts. Il serait donc naïf de croire qu'on puisse se fier au respect même de leurs propres lois. De toutes façons, celles-ci sont faites de telles sortes que la justice coloniale peut toujours trouver des textes qui autoriseront à ne pas respecter les soi-disant «droits» de la défense. La meilleure défense de militants emprisonnés est une défense politique. C'est d'abord celle que peuvent leur apporter les travailleurs.

Si nous, travailleurs décidions de nous mettre aux côtés des militants poursuivis contre l'administration coloniale, celle-ci aurait alors beaucoup plus de difficultés à mener son opération répressive jusqu'au bout, c'est-à-dire faire taire une organisation.

LA SOLIDARITE AVEC LES MILITANTS EMPRISONNES S'ORGANISE

La semaine dernière Raymond Gopy directeur de Radio Unité a été arrêté. Cela fait à la date où nous écrivons, 12 militants anti-colonialistes qui se retrouvent dans les geôles coloniales. Celles-ci semblent t-il, seraient trop petites pour recevoir tant de monde puisque deux militants ont été transférés à la prison de Fort-de-France en Martinique.

Mais une chose est évidente c'est que par le nombre des arrestations et les méthodes utilisées par les flics, la population commence à poser des questions et à désapprouver une répression d'une telle ampleur.

Depuis les événements de 1967 la justice coloniale n'avait pas encore arrêté tant de militants politiques, simultanément.

Après la campagne d'intoxication orchestrée par France-Antilles, RFO et RCI, qui a suivi les premières arrestations, de plus en plus nombreux sont ceux qui comprennent le piège et qui en dépit de leur sentiment sur le terrorisme, désapprouvent toutes ces arrestations.

Comment ne pas comprendre maintenant que le but du journal France-Antilles est de créer un sentiment de mépris voir de haine contre les militants politiques, lorsque ce quotidien publie leurs photos en les présentant comme des gangsters ?

Ceux-mêmes qui sont recherchés, Luc Reinette et Henri Bernard sont également présentés, montrés du doigt dans le but d'être reconnus par ceux qui seraient tentés de les livrer à la police.

Et lorsque ce même journal parle de prétendus aveux que tous ces militants auraient



La manifestation de soutien aux emprisonnés le 17 décembre 1983

fait c'est aussi une façon de donner une image déshonorante de ceux-ci. Toutes ces affirmations, toute cette propagande, ne plaisent pas à la population ou la rend perplexe.

Le comité regroupant différentes organisations anti-colonialistes et aussi notre organisation a organisé les premiers meetings qui ont rassemblé plus d'un millier de personnes. La

manifestation qui a eu lieu dans les rues de Pointe-à-Pitre a mobilisé plusieurs milliers de personnes et ceux qui se trouvaient sur les trottoirs à regarder la manifestation étaient aussi nombreux et approuvaient cette action.

Les organisations politiques et syndicales qui ont regroupé organisé ces actions : MPGI, Combat-Ouvrier, UPLG, GRS, KLPG, SIPAG, SGEG, MASSU, UNEG continuent de se rencontrer et préparent d'autres manifestations de solidarité.

Ceux qui au départ ne se sont pas solidarisés au mouvement, en particulier les militants du parti communiste et de la jeunesse communiste dénoncent aujourd'hui ces arrestations et ne semblent pas être hostiles à l'action commune de protestation.

Les parents des emprisonnés ont mis sur pied un comité qui organise des actions de soutien aux familles des militants arrêtés. Des contacts ont été pris aussi avec les avocats.

Dans les jours qui viennent, il s'agira aussi de faire le point sur les affirmations tendancieuses de France-Antilles et de certaines radios à propos des emprisonnés. Il faudra informer la population avec l'aide des parents et des avocats, des conditions réelles des arrestations, des gardes à vue et interrogatoires, des conditions d'incarcération. Des réunions publiques sont déjà envisagées à cet effet.

D'autre part, l'action de solidarité devra viser à collecter de l'argent pour assurer la défense des emprisonnés et le soutien aux familles.

«Super-Flics». ILS SONT VENUS, ILS ONT VU. MAIS ILS N'ONT PAS VAINCU.

Cela fait plus d'un mois que les «super-flics» du gouvernement de gauche ont débarqué en Guadeloupe avec l'intention de démanteler l'ARC. Et sans s'embarrasser de forme à défaut des militants de l'ARC, ils ont commencé à arrêter les uns après les autres, ceux du MPGI et certains animateurs de Radio Unité sous prétexte que le MPGI aurait partie liée avec l'ARC. Cela n'empêche nullement d'ailleurs Reinette et Bernard, dirigeants du MPGI de s'exprimer dans la clandestinité. Ils sont paraît-il recherchés sans savoir toujours pourquoi.

La méthode de ces cow-boys consistent à débarquer chez les militants à 5-6 heures du matin, ils renversent tout et ils s'en vont en laissant tout sens dessus dessous. Mais qu'est-ce qu'ils cherchent ainsi ? Il paraît qu'ils cherchent de la dynamite et des armes ! Ils n'ont donc rien trouvé puisque des bombes continuent à exploser en Martinique ! D'ailleurs France-Antilles qui ne se gêne guère pour publier dans ses colonnes, des légendes à propos

de l'efficacité de ces policiers est en train d'amorcer un virage : dans son édition du lundi

26 décembre et de reconnaître, amère constatation, que l'«enquête piétine».

DE QUOI EST MORT CLAUDE AGATHE ? (Suite).

Comme le montre ce tract, la mort d'Agathe survenue après 48 heures passées dans la gendarmerie de Trinité est une mort bien suspecte.

Il était en bonne sante lorsqu'il a été arrêté et maintenant on veut nous faire croire qu'il est mort de mort naturelle. Les nombreuses morts suspectes de jeunes survenues dans les prisons coloniales nous autorisent à douter des explications données par la justice. La mort de ce jeune vient s'ajouter à une liste déjà longue.

En 1974 lors d'une grève générale en Martinique un jeune Martiniquais, Marie-Louise fut trouvé mort sur la berge à Chalevet après qu'il eut été enlevé par les gendarmes. Son corps portait de nombreuses traces d'ecchymoses. Mirval un jeune guadeloupéen décéda à Fleury Mérois, une prison de la région pari-

sienne après avoir été tabassé par des gardiens racistes. Le jeune Chloé fut trouvé pendu dans la cellule de sa prison à Fort-de-France. la police prétexta le suicide.

À petit-Bourg en Guadeloupe, Mougin un ancien militaire blanc raciste avait froidement abattu un jeune d'une balle à la tête. Il y a trois ans de cela. Et jusqu'à présent personne ne sait où est passé le meurtrier. Un cas survint tout récemment en Martinique. Le coupable fut mis en liberté : Grossman. On pourrait citer bien d'autres cas.

Dans ces différentes affaires on a constaté que la justice ne s'est guère montrée acharnée à poursuivre les coupables. Au contraire ! Cete justice raciste protège ceux qui commettent des crimes, dans ses prisons, dans les commissariats, dans les gendarmeries. Elle protège les blancs racistes qui n'hésitent pas à descendre froidement des jeunes pour des peccadilles. A bas la justice coloniale et Raciste !

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Poste Restante Paris 113

Place de l'Hôtel de Ville

75004 PARIS

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728